

Communiqué

Parc naturel des
Plaines de l'Escaut

Parc naturel régional
Scarpe-Escaut

L'Escaut



Accueil du secrétaire d'Etat en charge des Affaires européennes «Une visite symbolique»

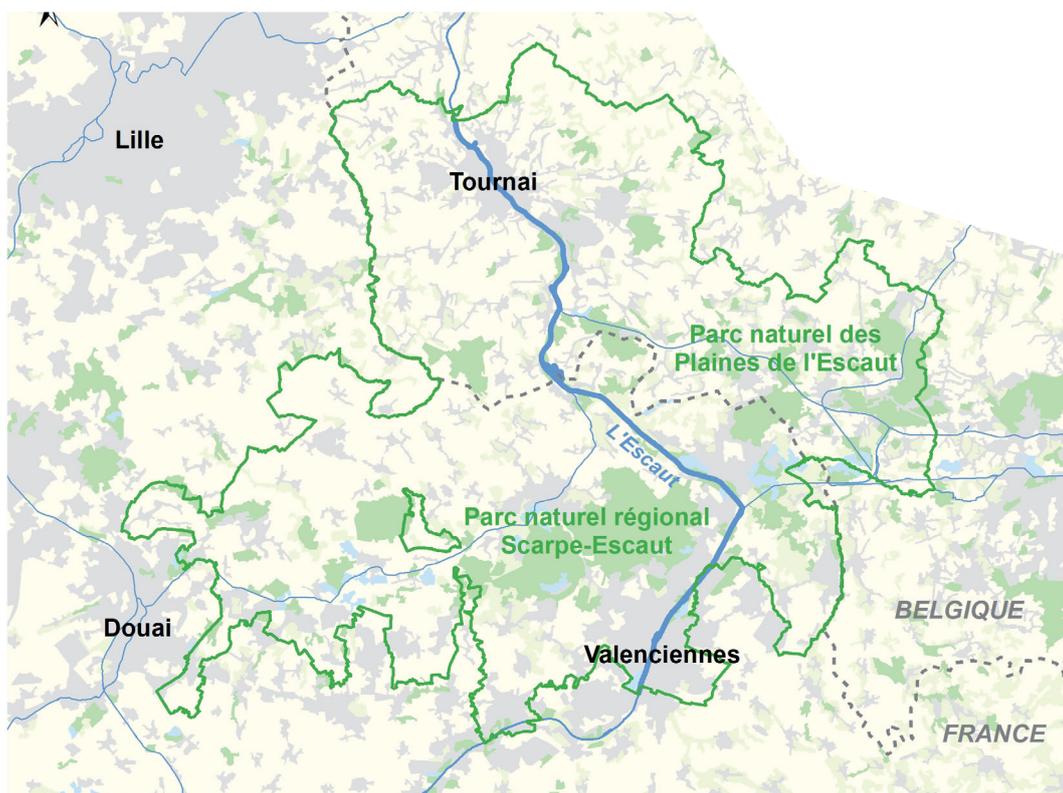
A quelques semaines de la création officielle du Parc naturel européen Plaines Scarpe-Escaut, c'est une journée riche sur le terrain qui attend Clément Beaune, Secrétaire d'Etat en charge des Affaires européennes accueilli en Scarpe-Escaut ce lundi 19 avril 2021.

« Pierre Wacquier, président du Parc naturel des Plaines de l'Escaut, et moi-même nous réjouissons d'accueillir Clément Beaune, secrétaire d'Etat en charge des Affaires européennes, qui a choisi notre territoire transfrontalier pour célébrer le 70ème anniversaire du Traité instituant la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA), première forme européenne de coopération supranationale qui, six années plus tard, sera suivi par le Traité de Rome et la création de la Communauté économique européenne », indique **Grégory Lelong**, président du Parc naturel régional Scarpe-Escaut. Cette visite est d'autant plus symbolique que sera officiellement créé en mai le Parc naturel européen Plaines Scarpe-Escaut sous la forme d'un Groupement européen de coopération territoriale (GECT).»

Depuis 35 ans, les deux Parcs naturels travaillent ensemble sur des sujets franco-belges aussi vastes que l'agriculture, l'alimentation, l'éco-citoyenneté, le tourisme et bien sûr la biodiversité. De nombreuses actions ont pu être menées tout au long des dernières décennies grâce au soutien de l'Union européenne et de fonds Interreg, Feder, Leader et Life. « Nous avons souhaité donner un nouvel élan à notre dynamique transfrontalière. L'union de nos Parcs appelée Parc naturel transfrontalier du Hainaut, prendra le nom de Parc naturel européen Plaines Scarpe-Escaut pour afficher cette nouvelle ambition, souligne **Pierre Wacquier**. Nous serons dotés d'une structure juridique, le GECT, qui nous permettra de capitaliser et de transférer tous ces petits pas que nous avons franchis pour devenir un accélérateur de la transition et participer à l'adaptation des territoires européens aux changements climatiques ».

Sur le terrain, après un accueil en mairie de Condé-sur-l'Escaut et un échange sur les ambitions du nouveau Parc européen, les deux présidents accompagneront le secrétaire d'Etat sur le terroir de la Fosse Ledoux. L'occasion d'évoquer la transformation de « l'or noir en or vert », de ces paysages miniers devenus aujourd'hui lieux de promenade, de randonnées et de découvertes naturalistes et des labellisations Unesco et Ramsar. La délégation découvrira l'implication des Parcs dans l'organisation et la réalisation de chantiers d'insertion et rencontreront des jeunes français et belges mobilisés via des «emplois verts».





35 années de coopération transfrontalière

Une histoire commune

- 1968 : création du Parc naturel régional Scarpe-Escaut, premier Parc naturel régional de France
- 1983 : premier protocole d'accord entre la Région Wallonne et la Région Nord-Pas-de-Calais
- 1991 : premier projet Interreg en 1991 (dès le lancement d'Interreg) : portant sur des challenges cyclo, pédestres, équestres (calendrier annuels de sorties) avec et pour les habitants
- 1996 : création du Parc naturel des Plaines de l'Escaut côté wallon (B) (les parcs wallons existent depuis 1985). Définition du Parc naturel transfrontalier du Hainaut
- 2010 : Charte à dimension transfrontalière
- 2021 : création du GECT Parc naturel européen Plaines Scarpe-Escaut, de droit belge, composé de deux membres (les deux Parcs) et dont le pilotage politique est assurée par une assemblée générale transfrontalière de 34 représentants



Un même bassin-versant, un même bassin de vie

- 127 communes ou villages
- 950 km² (soit 485 F et 465 B)
- 292 000 habitants (190 000 F + 102 000 B)
- 900 km de boucles de randonnée et 330 km d'itinéraires pour traverser ou faire le tour du territoire
- 5 forêts domaniales pour 7500 ha

Un territoire reconnu

- Des reconnaissances européennes notamment auprès d'Europarc : certification Transboundary Parks (renouvellement en perspective) pour 2022 (réseau d'une douzaine de parcs transfrontaliers engagés dans un plan de gestion commun), charte européenne de tourisme durable, 18 000 ha en zone Natura 2000
- Classement Unesco en 2012
- Classement Ramsar : site Ramsar «Vallée de la Scarpe et de l'Escaut» en France classé en 2020 et «Marais d'Harchies» en Wallonie depuis 1986

Et de nombreuses actions parmi lesquelles :

- Une cérémonie annuelle des vœux transfrontaliers
- 60 salariés concernés, constitués en 10 binômes transfrontaliers
- 30 initiatives citoyennes accompagnées entre 2016 et 2020
- 200 habitants ou agents communaux formés chaque année à la taille de fruitiers
- Un réseau de 450 écojardiniers pour accueillir la biodiversité et renforcer la trame verte et bleue
- 10 fermes pilotes, 8 rendez-vous «Herbe et autonomie fourragère» en 2021
- 100 nichoirs installés pour la Chouette Chevêche d'Athena en 2020
- Plusieurs fêtes transfrontalières et assemblées d'élus

Avec les soutiens de l'Europe

- Le tout premier projet Interreg en 1991 (Interreg I) portait sur la mobilisation des habitants sur la découverte du territoire transfrontalier via des challenges cyclo, pédestres, équestres.
- Depuis Interreg II, les deux Parcs ont contribué à 18 projets Interreg, dont 10 en tant que coordinateur principal.
- Les deux Parcs sollicitent ensemble les programmes Interreg des fonds FEDER. Ces 15 dernières années, les programmes Interreg ont contribué à hauteur de 3.7 millions d'euros pour soutenir les actions transfrontalières des deux Parcs, doublant ainsi le budget investi par les acteurs du territoire (pour Interreg IV 2007-2013 puis Interreg V 2016-2022).
- Et aussi des fonds FEADER et LIFE mobilisés de part et d'autre dans chaque Parc.

